



Agence internationale de l'énergie atomique
CIRCULAIRE D'INFORMATION

INF

INFCIRC/479
23 août 1995

Distr. GÉNÉRALE

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

**COMMUNICATION EN DATE DU 30 JUIN 1995 REÇUE
DE LA MISSION PERMANENTE DE L'AUSTRALIE AUPRES
DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE**

1. Le 3 juillet 1995, le Directeur général a reçu une communication en date du 30 juin 1995 transmettant la déclaration faite le 23 juin 1995 par le Premier Ministre australien au sujet de la reprise des essais nucléaires par la France.
2. Comme l'a demandé la mission permanente de l'Australie, le texte de la déclaration est distribué pour l'information des Etats Membres de l'Agence.

**DECLARATION DU PREMIER MINISTRE AUSTRALIEN,
L'HONORABLE P.J. KEATING**

ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS

Le Cabinet s'est réuni hier soir afin d'examiner plus avant la réaction de l'Australie à l'annonce de la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique Sud, faite le 13 juin par le président Chirac.

Les débats du Cabinet avaient pour toile de fond le rejet, par les autorités françaises, des arguments avancés par la délégation du Forum du Pacifique Sud, que conduisait le sénateur Evans et qui avait pour mission d'amener la France à renoncer à la réalisation des essais envisagés.

La réaction de l'Australie à la décision française a été forte, concrète et tout à fait claire.

Le Gouvernement australien a condamné cette décision en des termes très énergiques. Tout d'abord, dans une déclaration que j'ai publiée le 14 juin immédiatement après l'annonce faite par le président Chirac, je l'ai déplorée en indiquant que le Gouvernement australien suspendait toutes les activités de coopération avec la France dans le domaine de la défense. Le Ministre des affaires étrangères, alors au Japon, a repris les termes de cette déclaration dans une série de conférences de presse et lors d'un entretien qu'il a eu par téléphone avec le Ministre français des affaires étrangères, M. Hervé de Charette. Le Ministre australien des affaires étrangères par intérim a fait venir l'ambassadeur de France, auprès duquel il a élevé officiellement des protestations; notre ambassadeur à Paris a lui aussi fait des démarches en ce sens.

Le gouvernement a également pris les devants en préconisant une réaction énergique et collective des pays du Pacifique Sud. Après avoir consulté les autres chefs de gouvernement des Etats membres du Forum du Pacifique Sud, j'ai fait le 15 juin, en ma qualité de président du Forum, une déclaration dans laquelle j'ai condamné la décision française. Le 19 juin, le sénateur Evans a conduit à Paris une délégation du Forum pour dire de vive voix au Gouvernement français le profond ressentiment que la décision de celui-ci avait suscité dans tout le Pacifique Sud, décision que la région condamnait.

Le gouvernement a donné pour instructions à ses ambassadeurs de faire connaître notre position sur la décision française. Nombre de pays, y compris plusieurs de nos voisins les plus proches, se sont déclarés opposés aux essais envisagés.

Note : La traduction a été faite par le Secrétariat de l'ONU, à New York.

Par ailleurs, l'Australie a saisi toutes les occasions que lui offraient les instances multilatérales pour faire tout à fait clairement savoir quel était son avis sur la question. Nous avons exprimé notre indignation face à la décision française au sein de l'Organisation des Nations Unies à New York, et de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne, ainsi que devant la Conférence du désarmement à Genève.

Le 19 juin, j'ai prononcé un discours au Parlement au cours duquel j'ai exposé les vues du gouvernement sur cette décision et les rapports de l'Australie avec la France.

Soucieux des retombées de la décision française, j'ai donné pour instructions à notre ambassadeur à Washington de saluer l'attachement que manifestaient toujours les Etats-Unis à leur moratoire sur les essais nucléaires et d'engager ce pays à continuer d'exercer son ascendant dans le cadre des négociations sur un traité d'interdiction complète des essais afin que celui-ci soit rédigé en des termes que puissent accepter non seulement les Etats dotés d'armes nucléaires, mais la communauté internationale tout entière. Nos ambassadeurs à Beijing, Londres et Moscou feront également des démarches auprès des autres Etats dotés d'armes nucléaires en faveur du moratoire sur les essais et d'une conclusion rapide du traité en cours de négociation.

Il s'agit là d'une réaction sans ambiguïté aucune, quelle que soit l'aune à laquelle on la mesure. Il ne fait aucun doute que le Gouvernement français connaît parfaitement nos vues.

Après que le sénateur Evans lui a fait un compte rendu et présenté ses recommandations, le Cabinet a décidé hier soir d'un nouveau train de mesures à prendre aux échelons bilatéral, régional et mondial, à l'issue de la mission de la délégation envoyée par le Forum en France. Ces mesures sont conformes à la politique qui n'a pas cessé d'être celle du gouvernement sur cette question et qui a consisté à réagir avec modération et progressivement, en laissant à la France toute latitude de prendre en considération les inquiétudes suscitées par sa décision dans la région du Pacifique Sud.

En gros, les mesures envisagées sont les suivantes :

- Le gouvernement a décidé de rappeler l'ambassadeur d'Australie à Paris pour des consultations urgentes et afin de lui donner des instructions sur la meilleure conduite à tenir désormais pour réagir à la décision française;
- Le gouvernement a décidé de s'en tenir à des contacts réduits avec la France dans le domaine de la défense, et notamment en ce qui concerne les visites de navires et d'avions, la formation, les visites d'officiers supérieurs, l'acquisition de matériel militaire ainsi que les accords et arrangements liés à la défense. Le représentant principal des forces de défense australiennes à Paris sera rappelé. (Dans le cadre des restrictions concernant les visites d'avions, le Ministère de la défense prendra les mesures pratiques qui s'imposent pour maintenir au même niveau les contrôles maritimes faits pour le compte des pays insulaires du Pacifique.);

- Le gouvernement convoquera une réunion extraordinaire des ministres de l'environnement des pays du Pacifique Sud afin d'examiner l'impact des essais français sur l'environnement;
- Le gouvernement consultera les autres pays membres du Forum sur les mesures qu'il serait possible de prendre à l'échelon régional, telles que la suspension, durant toute la période des essais, des droits et privilèges dont jouit la France en sa qualité de partenaire aux concertations du Forum du Pacifique Sud, le boycottage éventuel, par les différents pays membres du Forum, des Jeux du Pacifique Sud qui se tiendront en août en Polynésie française, ainsi que la constitution d'un comité d'action régional du Forum qui serait chargé de coordonner les mesures prises pour réagir à la décision de la France de mobiliser les collectivités dans les pays membres du Forum et d'appuyer les campagnes menées par celles-ci, puis de faire rapport à la réunion de Madang en septembre;
- Le gouvernement tiendra avec les pays membres du Forum des consultations sur l'opportunité de lancer en France une campagne d'information pour sensibiliser l'opinion et lui faire connaître la vigueur et les raisons de l'opposition régionale aux essais français dans le Pacifique Sud;
- Sur un plan international plus large, les représentants de l'Australie saisiront toutes les occasions qui se présenteront au sein de l'ONU comme de toutes les autres instances multilatérales compétentes pour faire connaître l'opposition de l'Australie et de la région tout entière aux essais français, entre autres par le biais de résolutions dont ils jugeraient bon de prendre l'initiative;
- Une délégation de hauts fonctionnaires sera envoyée aux Etats dotés d'armes nucléaires pour examiner avec eux les arguments qui militent en faveur d'un traité d'interdiction complète des essais qui soit rédigé en des termes acceptables et rapidement négocié.

Il convient de noter que, si le gouvernement n'envisage pas d'imposer à l'encontre de la France des restrictions économiques, commerciales ou autres, celui-ci maintiendra la politique qui consiste à ne pas signer de nouveaux contrats de vente d'uranium à la France jusqu'à ce que ce pays signe un traité d'interdiction complète des essais.

Le gouvernement suivra de près dans les mois à venir l'application et l'incidence des mesures que je viens d'évoquer. Nous sommes résolus à faire tout ce qui nous est raisonnablement possible pour que la France comprenne la nature et l'ampleur de l'opposition suscitée en Australie et dans les pays du Pacifique Sud par la décision de celle-ci de reprendre ses essais et pour que ce pays agisse en conséquence.

Canberra, le 23 juin 1995

**NOUVELLES MESURES ENVISAGEES PAR LE GOUVERNEMENT AUSTRALIEN
EN REACTION A LA REPRISSE DES ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS**

A. NIVEAU BILATERAL

DIPLOMATIE

- 1) Rappel de l'ambassadeur d'Australie à Paris, M. Brown, pour des consultations urgentes et pour l'informer des mesures prises à ce jour par le gouvernement en réaction à la décision française.

DEFENSE

- 2) Rappel du représentant principal des forces de défense australiennes à Paris.
- 3) Restriction des contacts bilatéraux entre l'Australie et la France dans le domaine de la défense par le biais des mesures suivantes :

i) Visite de navires et d'avions

- Suspension des visites de navires et d'avions en France et dans les territoires français du Pacifique, à l'exception de celles qui sont liées à des opérations humanitaires et de secours en cas de catastrophe. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à ce que la France mette fin aux essais nucléaires dans le Pacifique. Seront annulées notamment :
 - Une visite du *Newcastle* à Nouméa prévue en septembre pour participer aux célébrations de la Victoire dans le Pacifique qui auront lieu en Nouvelle-Calédonie;
 - Deux visites de navires de surveillance maritime de la classe *Freemantle* prévues vers la fin de l'année;
 - Des visites d'avions de surveillance maritime à Nouméa.
- Interdiction aux navires et avions militaires français de visiter l'Australie tant que le programme français d'essais nucléaires se poursuivra, sauf s'il s'agit de visites liées à des opérations humanitaires ou de secours en cas de catastrophe.

ii) Formation

- Suspension des activités de formation suivantes jusqu'à ce que la France mette fin aux essais nucléaires :
 - Stage d'étudiants français à l'Ecole d'état-major interarmes de Canberra;
 - Participation d'un officier australien à des cours donnés aux membres de l'état-major français, à Paris;
 - Stage en Nouvelle-Calédonie de membres des forces armées australiennes qui étudient le français et, plus tard dans l'année, visite de sociétés françaises par des officiers des services techniques de l'armée ayant suivi une formation.

iii) Visites d'officiers supérieurs

- Suspension des visites en France d'officiers supérieurs de la défense (une étoile et plus) et des visites d'officiers supérieurs français en Australie.

iv) Acquisition de matériel

- Les restrictions suivantes seront appliquées au programme de défense en matière d'acquisition d'équipements importants pendant toute la durée des essais nucléaires français :
 - Aucune disposition ne sera prise avec le Gouvernement français en vue de nouvelles acquisitions;
 - Les offres de sociétés françaises portant sur la fourniture de services de maîtrise d'oeuvre seront étudiées au cas par cas par le ministre de la défense avant d'être approuvées.

v) Accords et arrangements liés à la défense

- Les accords prévus dans les domaines suivants ne progresseront pas tant que le programme français d'essais nucléaires se poursuivra :
 - Collaboration franco-australienne en matière d'équipements navals;
 - Accord de coopération portant sur l'appui logistique à la défense;
 - Déclaration commune d'intention concernant l'application de l'accord de collaboration existant sur la recherche et la technologie en matière de défense;

- Arrangement portant sur l'échange de renseignements maritimes.

B. NIVEAU REGIONAL

- 4) Consultation des pays membres du Forum du Pacifique Sud concernant la suspension de la participation de la France en tant que partenaire aux concertations sur le Pacifique Sud pendant toute la durée des essais français.
- 5) Consultation des pays membres du Forum du Pacifique Sud au sujet de la constitution d'un comité d'action régionale chargé de :
 - i) Coordonner les mesures à prendre par le Forum à la suite des entretiens que la délégation du Forum a eus avec la France;
 - ii) Mettre au point une campagne du Forum sur les essais nucléaires dans le Pacifique Sud visant à :
 - Transmettre régulièrement les informations aux gouvernements et aux groupes régionaux;
 - Aider les collectivités à faire connaître leurs positions aux organismes des Nations Unies et aux autres instances internationales;
 - Aider les collectivités à faire connaître leurs points de vue à des groupes cibles en France, tels que les ONG, les partis politiques et les écoles;
 - iii) Faire rapport sur les activités menées par le comité aux dirigeants du Forum de Madang lors de sa réunion en septembre.
- 6) Convoquer une réunion extraordinaire des ministres de l'environnement des pays du Pacifique Sud pour examiner l'impact des essais nucléaires sur l'environnement ainsi que la possibilité d'établir un programme de surveillance.
- 7) Tenir des consultations avec les pays membres du Forum du Pacifique Sud sur l'opportunité de lancer en France une campagne d'information pour sensibiliser l'opinion et lui faire connaître la vigueur et les raisons de l'opposition régionale aux essais français, notamment par le biais d'expositions, d'articles de presse et d'annonces à la télévision et au cinéma.
- 8) Consulter les pays membres du Forum du Pacifique Sud sur le boycott éventuel des jeux du Pacifique Sud qui se tiendront en août en Polynésie française.

C. NIVEAU MONDIAL

- 9) Envoyer dès que possible une délégation de hauts fonctionnaires auprès des Etats dotés d'armes nucléaires pour examiner avec eux les arguments qui militent en faveur d'un traité d'interdiction complète des essais, vigoureux et efficace et pour accélérer le processus de négociations à cet effet.
- 10) Saisir toutes les occasions qui se présenteront au sein de l'ONU, comme de toutes les autres instances multilatérales compétentes, pour faire connaître l'opposition de l'Australie aux essais français, entre autres par le biais de résolutions dont elle prendra l'initiative. En particulier :
- La conférence du désarmement;
 - La réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui se tiendra en novembre à Auckland;
 - L'Agence internationale de l'énergie atomique;
 - L'Organisation mondiale de la santé, dont l'Australie est actuellement membre du Conseil exécutif;
 - L'Assemblée générale des Nations Unies;
 - Le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants;
 - La réunion au sommet qui se tiendra en octobre à l'occasion du 50ème anniversaire de l'Organisation des Nations Unies;
 - Le Conseil économique et social de l'ONU durant la phase des travaux de haut niveau (4-6 juillet);
 - La Commission océanographique intergouvernementale qui se réunit actuellement à Paris du 13 au 27 juin;
 - Le Conseil exécutif et la Conférence générale de l'UNESCO qui se réuniront à Paris en octobre.